

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#STOPNEONICS :

L'Union européenne va interdire un quatrième néonicotinoïde À quand une vraie réforme du système d'évaluation des pesticides ?

PARIS, LE 22 OCTOBRE 2019. Les représentants des États membres de l'Union européenne viennent de voter l'interdiction d'un quatrième néonicotinoïde au sein de l'Union européenne : le thiaclopride. Son autorisation de mise sur le marché ne sera donc pas renouvelée en avril 2020. Trois néonicotinoïdes ont déjà été interdits l'année dernière, sauf dans les serres.

En janvier dernier, un avis de l'EFSA établissait que cette molécule, commercialisée par Bayer-Monsanto, était probablement un perturbateur endocrinien. On savait déjà qu'elle était un cancérigène probable, toxique pour les abeilles et les pollinisateurs sauvages, et que les études actuelles ne permettaient pas d'évaluer les risques qu'elle représentait pour les oiseaux, les mammifères, les organismes aquatiques...

« Petit à petit, les néonicotinoïdes sont interdits en Europe. C'est une bonne chose mais le système qui a permis à ces tueurs d'être mis sur le marché est toujours en place, réagit Nicolas Laarman, délégué général de l'ONG POLLINIS dont la pétition historique pour l'interdiction de ces substances a recueilli plus de 1,3 million de signatures. Notre système d'homologation est obsolète, incomplet et miné par les conflits d'intérêts : des tueurs d'abeilles, des substances nocives pour l'ensemble du vivant, continuent d'être autorisées et renouvelées. »

L'ONG réclame l'adoption immédiate des « tests abeilles », des protocoles de tests qui permettraient de connaître enfin la toxicité réelle des pesticides sur les pollinisateurs avant leur mise sur le marché et qui sont bloqués depuis six ans, dans l'opacité la plus totale, par l'industrie agrochimique, avec la complicité de la Commission européenne et des États membres.

CONTACT :

Julie Pecheur, directrice du Plaidoyer
06 74 55 81 81 – juliep@pollinis.org

DOSSIER DE PRESSE :

- **Note de synthèse** de POLLINIS : « Pesticides et pollinisateurs : la Commission et les États membres sont-ils en train de céder aux pressions de l'agrochimie ? »
<https://www.pollinis.org/publications/note-de-synthese-de-pollinis-sur-lintense-lobbying-des-firmes-de-lagrochimie/>
- **Rapport** de POLLINIS : « Évaluation des pesticides et risques pour les pollinisateurs : procédures obsolètes et conflits d'intérêts. »
<https://www.pollinis.org/publications/rapport-de-pollinis-sur-le-blocage-au-niveau-europeen-des-tests-abeilles/>